



Paris, le 28 octobre 2010

## Communiqué de Presse

**Alain Marleix,  
Secrétaire d'Etat à l'Intérieur et aux Collectivités Territoriales**

### **Alain Marleix rencontre les membres du Comité Directeur de l'Association des Maires de France**

A l'invitation du président Jacques Péliissard, Alain Marleix, Secrétaire d'Etat à l'Intérieur et aux collectivités territoriales a rencontré ce jeudi 28 octobre les membres du comité directeur de l'Association des Maires de France ainsi qu'un certain nombre de présidents d'associations départementales de maires.

Cette rencontre a été l'occasion de faire le point sur la réforme des collectivités territoriales mais aussi d'évoquer les grands sujets relatifs aux finances locales alors que le projet de loi de finances 2011 est en cours d'examen par l'Assemblée nationale.

Il a rappelé que l'élaboration du projet de loi de réforme des collectivités territoriales avait fait l'objet de nombreuses concertations avec les représentants de l'AMF ce qui a permis de faire évoluer le texte et de l'améliorer.

La Commune est ainsi confortée par la réforme car elle est la cellule de base de notre démocratie. Mais l'avenir de nos communes passe aussi par une intercommunalité forte sur laquelle elles pourront s'appuyer pour mener en commun des projets structurants à l'échelle de leurs territoires et mieux mutualiser leurs ressources et moyens.

Alain Marleix a aussi rappelé qu'il avait réglé la question très délicate du transfert de la taxe d'habitation au niveau communal. En effet, l'existence d'abattements départementaux de taxe d'habitation venait compliquer ce transfert dans certains cas. Le Gouvernement déposera un amendement qui neutralisera les effets de la réforme pour les contribuables.

**Contact presse :**  
Cécile Raguet  
Tél : 01.49.27.36.55 06 73 82 82 25 – fax 01 40 07 27 01  
[cecile.raguet@interieur.gouv.fr](mailto:cecile.raguet@interieur.gouv.fr)